



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration du 21 août 2025 à 18h00

Vidéoconférence

Présents :

- Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur, représenté par :
Jean-Pierre Delchef (représentant permanent), Président
Pascal Henry
Laurence Van Malderen
- Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur, représenté par
Jan Van Lantschoot (représentant permanent)
Jan Gesquière
Ann Van Doren
- Kris Fels
- Marc Marnette
- Stefan Garaleas, secrétaire-général

Invités permanents : Koen Umans (CEO Basketbal Vlaanderen)
Pierre Thomas (Directeur général AWBB)

1. Introduction

M. Delchef souhaite la bienvenue à Mme Van Malderen au sein du Conseil d'administration en tant que nouvelle membre de l'AWBB. Il présente son expérience de joueuse de haut niveau et son parcours. Elle remercie de la confiance et promet un engagement total. Il est également fait mention également du récent programme FIBA Time-Out que Laurence a suivi à l'initiative de Basketball Belgium.

2. Situation NDR

2.1. Affaires courantes

Le CdA parcourt la note qui a été récemment envoyée au NDR qui stipule que le NDR est en affaires courantes jusqu'au 30 septembre ainsi que les modalités pratiques qui y sont associées. M. Fels en assurera la traduction.

Concernant les évaluations, il est décidé, conformément à la note susmentionnée, de considérer également ce volet comme faisant partie des affaires courantes, ce qui signifie que les mêmes évaluateurs que la saison dernière pourront exercer leurs fonctions et que le système d'évaluation de la saison précédente sera maintenu jusqu'au 30 septembre. De cette manière la continuité est garantie.

2.2. Clinic 30 août 2025

M. Van Lantschoot représentera le CdA.

2.3. Composition du groupe de travail

Les personnes suivantes participeront au groupe de travail au nom du CdA : MM. Gesquière, Fels, Delchef en Mme. Van Malderen

3.Compétition

3.1 Adaptation du calendrier des matches de TDW

En raison de la période de qualification pour le Championnat d'Europe féminin 2027, le calendrier de la TDW est adapté comme suit :

- La journée de championnat du 15 novembre 2025 qui tombe pendant la fenêtre de qualification des équipes nationales fixée par la FIBA est déplacée au week-end du 1er novembre 2025.
- Il sera toutefois loisible de disputer la rencontre programmée le 15 novembre s'il y a accord des deux équipes. Les joueuses sélectionnées sont bien évidemment tenue d'honorer leur sélection pour leur équipe nationale.
- En outre, il est possible de déplacer la rencontre du 15 novembre à une date autre que le weekend du 1^{er} novembre moyennant l'accord des 2 clubs de telle manière qu'il n'y aura pas de conflits avec les matches de Coupe.

3.2. Suppression des play-in en TDM1

Le CdA approuve la proposition du département compétition de supprimer les matches de barrage de TDM1 qui désignent les deux équipes qualifiées pour les play-off et ce pour des raisons de calendrier. Par conséquent, les équipes classées aux 8 premières places au terme de la phase régulière du championnat participeront aux play-off.

3.2.Formule des play-off TDM2

Le CdA approuve la proposition de l'AWBB d'adapter le format des play-offs comme suit :

- La participation des quatre équipes les mieux classées de chaque division est obligatoire.
- À l'inverse, les équipes participant à la finale des play-offs ne sont pas obligées de se monter en TDM1.
- Si l'un des deux finalistes, ou les deux, ne souhaitent pas monter en TDM1, les places disponibles seront offertes aux clubs relégables de la TDM1, par ordre de classement.
- Le finaliste qui ne souhaite pas se qualifier ne pourra pas participer à la Coupe de Belgique lors de la saison 2026-2027.
- Ces dispositions ne s'appliquent qu'à la saison 2025-2026. Ce point sera à nouveau discuté en détail pour la saison 2026-2027.

3.3.Feuille de match électronique

Le CdA confirme l'utilisation de la feuille de match électronique FIBA, comme déjà communiqué aux clubs. L'article 4.11.6 du livre des compétitions doit donc être interprété en ce sens.

3.4. Adaptation du livre de compétition en fonction de l'adaptation de la réglementation AWBB

Le CdA débat d'une proposition de modification du livre de compétition, demandée par l'AWBB, suite à une modification des règles de qualification des joueurs approuvée par l'Assemblée générale de l'AWBB.

Le CdA ne souhaite pas modifier le règlement des compétitions à cette fin, mais suggère que l'AWBB fasse signer un avenant à ses clubs participant aux compétitions de TDW, TDM1 et TDM2 afin qu'ils puissent appliquer les nouvelles règles. L'AWBB prendra les mesures nécessaires à cet effet.

4. Evaluation des championnats d'Europe (sénior en jeunes)

Le Management Team fait part du fait que cette évaluation est prévue pour la réunion du Conseil d'administration de septembre pour les équipes des Cats et de 3x3, et pour celle d'octobre pour les Lions et les équipes de jeunes.

M. Fels demande qui aura rédigé l'évaluation. Le MT explique qu'elle comportera plusieurs étapes : une enquête bottom-up réalisée auprès des joueurs et des membres du staff des équipes Cats et Lions, des contributions du staff lui-même (équipes de jeunes), des contributions des High Performance Managers, des entretiens du MT avec les joueurs clés et les membres du staff, et enfin, un rapport du MT.

M. Henry souhaite revenir sur les objectifs présentés il y a quelques mois et, s'ils n'ont pas été atteints, en avoir les raisons.

M. Gesquière souhaite également une prévision des résultats financiers.

5. Nomination des membres des organes judiciaires de Basketball Belgium

PREMIERE INSTANCE ET APPEL

Jo Raes - Jacques Verhaeghe - Geert Vanaken

Renaat Pype - Christine Huysentruyt - Herman Vandeputte - Luc Vandenbroucke - Jo Verdickt - Bernard Lange - Daniel Gustin

APPEL ET DOSSIERS EN CASSATION

Guy Hermans - Philippe Warnants - Kristof de Saedeleer

6. Note adaptation de la partie juridique

M. Van Lantschoot propose un plan d'action comportant plusieurs mesures concrètes.

Dans un premier temps, M. Van Lantschoot et Delchef coordonneront les principes directeurs d'ici le 30 septembre. Un avant-projet sera ensuite élaboré d'ici fin octobre ou début novembre.

7.Planning des réunions du second semestre de 2025

22/9/25 –vidéoconférence – 19h00

23/10/25 – EVC – 19h00

19/11/25 – vidéoconférence – 19h00

17/12/25 – Nivelles ou Jambes – 19h00

8.Divers

M. Gesquière rappelle qu'une procédure d'évaluation et de sélection doit être organisée en septembre concernant la collaboration avec une agence de voyages.

Jean-Pierre Delchef

Président

Stefan Garaleas

Secrétaire-Général